

PAYS D'HURIEL ■ Le syndicat des eaux bourbonnais alimente celui de Creuse

Le Sivom en aide à Gouzon

Depuis plusieurs semaines le Sivom de la Rive Gauche du Cher aide le syndicat des eaux de Gouzon confronté à une sécheresse qui touche de nombreuses communes.

Depuis plusieurs semaines, le bassin de Gouzon, en Creuse, peine à alimenter sa population en eau. Il bénéficie pourtant d'une aide provenant du Sivom de la Rive Gauche du Cher. Ce syndicat d'eau et d'assainissement alimente déjà en eau vingt-deux communes et une population de 24.000 habitants. Son siège se trouve à Huriel sous la présidence de Serge Laurent.

Un complément augmenté en 2016

Ce complément d'alimentation, souscrit en 2003 pour 150 m³/jour, a été renforcé dès 2016 en augmentant par quatre le volume accordé (jusqu'à 600 m³/j), sans modification des installations techniques, et sous réserve de pouvoir prioritairement assurer l'alimentation de ses propres abonnés.

Poussé au maximum,



SOLIDARITÉ. Treignat est l'une des communes particulièrement concernée par l'alimentation de Gouzon. PHOTO FLORIAN SALESSE

avec des pompes de refoulement qui fonctionnent actuellement 24 heures sur 24 heures, le dispositif existant atteint actuellement ses limites face aux importants besoins en eau des territoires comme le confirment les services techniques du Sivom. Pourtant la ressource en eau utilisée par le SIVOM de la Rive Gauche du Cher, qui s'appuie sur d'importantes réserves d'eau, ainsi qu'un maillage

départemental de production piloté par le syndicat mixte des eaux de l'Allier, ne trouve pas encore les mêmes limites qu'à Gouzon malgré une situation d'alerte renforcée.

Des évolutions à venir

Le projet d'évolution des dispositifs techniques du Sivom de la Rive Gauche du Cher, qui prévoit le renforcement de ses pompes et de ses canalisations, ainsi qu'un nouveau résér-

voir, devra trouver ses financements (agence de l'eau, SMEA). Le budget 2022 du SIVOM de la Rive Gauche du Cher prévoit d'ores et déjà cette opération, répondant ainsi à plus de dix années d'une réflexion commune entre le syndicat de Gouzon et le SIVOM.

Le montage financier nécessitera toutefois des participations financières à la hauteur des enjeux (agence de l'eau Loire Bretagne, SMEA). Pour l'heure ils ne devraient pas être connus avant fin 2022. L'été 2023 pourrait donc à nouveau être compliqué comme le souligne la direction.

Un arrêté préfectoral du 5 août place le bassin du SIVOM en alerte renforcée avec un objectif de réduction de 50 % des prélèvements. Le président, Serge Laurent, en appelle également à la solidarité de la population des communes de Lamaids, Treignat et Saint-Sauvier, plus particulièrement concernée par l'alimentation de Gouzon et engage à une réduction maximum des consommations sur ces secteurs. ■